

FICHE D'INSCRIPTION 2022 / 2023

BIEN – ETRE par le RIRE		126 € 30 séances
Où ?	Salle du Val de Maine	
Quand ?	Vendredi 16h45-17h45	
Professeur	Marie-Pierre Baranger	
Responsable	Marie-Christine Terrien	

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28 € (ou 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?.....

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquez :

laquelle ; n° de la carte 2022.....

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
Monsieur			
Madame			

Adresse

Code postal Ville

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi de SMS)

Téléphone fixe

Adresse e-mail (en majuscules en insistant sur les tirets et les points)

Faire le chèque à l'ordre de « **AFR Bouchemaine** »

1 chèque de 2 chèques de 3 chèques de

Droit à l'image

J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale, pour illustrer le site ou la plaquette annuelle ou le journal municipal ou lors de la publication d'un article dans la presse.

oui non

Date

Signature

PERMANENCES D'INSCRIPTION

- *Le vendredi 23 septembre de 18h à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*
- *le mercredi 28 septembre de 18 h15 à 20 h, dans le hall de la salle de Danse du Petit Vivier*

N B / Pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de venir aux permanences, elles pourront donner leur dossier rempli et complet, à la responsable de l'activité avant la fin du mois de septembre. Vous trouverez la fiche d'adhésion et la fiche d'inscription sur le site Internet (Familles Rurales Bouchemaine).

Il y aura également des fiches d'inscription à disposition au moment des cours.

Le dossier devra comporter

- **le bulletin d'adhésion** avec un chèque de 28 € agrafé en bas, à gauche (36€ pour les familles hors commune)
- **la fiche d'inscription** à l'activité avec le chèque de règlement agrafé en bas, à gauche
Ces 2 chèques étant traités par des services différents, merci de ne pas faire de chèque groupé